



Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'établissement  
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

Étaient présents

- Mme Nathalie Turcotte – directrice
- Mme Pascale Jeanningros – enseignant (substitut)
- Jonathan Bédard- enseignant
- Mme Danièle Préfontaine – enseignante
- Mme Céline Varin – représentante des professionnels (substitut)
- Manuel Harauchamps– membre parent
- Mme Brigitte St-Denis – membre parent
- Mme Émilie Vendette–membre parent
- Mme Caroline Godreau -membre parent

Absents

- Mme Marie-Michèle Voyer – membre parent
- M. Charles Blouin – enseignant
- Carmella Avvampato- représentante des professionnels
- Johanne Lambert- technicienne au service de garde

Légende

I : Information  
D : Discussion  
V : Vote

Horaire Sujet Points à l'Ordre du jour

Suivis



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement  
École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

18h30	1	1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue fait par Mme Turcotte Tour de table et les membres du CÉ se présentent.	
18h40	D,V	2 Lecture et adoption de l'ordre du jour Mme Brigitte St-Denis Propose d'ajouter un point varia relativement aux étudiants du CEGEP qui fument du cannabis dans la ruelle et à l'entrée de l'école. Suite aux modifications l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
18h45	D,V	3 Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin Mme Turcotte dit ne pas avoir la dernière version sans les corrections puisqu'il y a eu un malentendu pour accepter les modifications. Le procès-verbal sera adopté à la prochaine réunion.	Mme Turcotte, Accepter toutes les modifications avec la fonction dans word et représenter le PV à la prochaine réunion.
18h50 (25 min)	4	4 Organisation du conseil d'établissement : 4.1 Élections Poste de président(e) Les nouveaux membres du CÉ ne sont pas à l'aise de prendre le poste de président, Mme Brigitte St-Denis se propose donc pour être présidente. Mme Danielle Préfontaine seconde la proposition. Poste de Vice-président(e) Mme Émilie Vendette se propose pour le poste de vice-présidente, la proposition est secondée par M. Jonathan Bédard.	

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

<p>Poste de secrétaire</p> <p>Personne ne se porte volontaire pour assumer la fonction de secrétaire, les prises de notes se feront donc à tour de rôle à chaque réunion.</p>	
<p>4.2 Calendrier des rencontres</p> <p>Mme Turcotte propose un agenda préliminaire avec 6 rencontres dont une qui est en fait une formation pour le CÉ donné par le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) de la CSDM.</p> <p>Mme Brigitte St-Denis souligne que c'est trop peu de rencontres et que si une rencontre devait être annulée, ça risque de faire des rencontres trop lourdes ou de l'information sera expédié trop rapidement.</p> <p>Le calendrier des rencontres sera le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mardi 12 novembre</li> <li>2. Mercredi 4 décembre (30 min CÉ, le reste formation)</li> <li>3. Mardi 21 janvier</li> <li>4. Mercredi 18 mars</li> <li>5. Mercredi 22 avril</li> <li>6. Mardi 12 mai</li> <li>7. Mercredi 3 juin</li> <li>8.</li> </ol>	<p>Mme Turcotte confirmera avec le CREP pour le 4 décembre.</p>
<p>4.3 Formation sur le rôle et les responsabilités des membres du CÉ</p> <p>Il y aura une formation le 4 décembre donnée par le CREP de la CSDM, Cette date a été approuvée.</p>	
<p>4.4 Utilisation du budget de 400\$ pour l'organisation du CÉ.</p>	

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

	<p>Mme Turcotte informe les membres que le CÉ a un budget de fonctionnement de 400\$ qui peut servir à payer des gardiennes, des breuvages ou de la nourriture pour les membres du CÉ. Les autres usages possibles seront clarifiés lors de la rencontre du 4 décembre.</p> <p>4.5 Utilisation du budget de 400\$ pour des formations aux parents</p> <p>Mme Turcotte informe les membres du CÉ qu'il y a un budget de 400\$ pour payer des formations pour les parents et qu'il y a eu par le passé des conférences de donné à l'école. Le CÉ devra déterminer ultérieurement ce qu'il souhaite faire de ce budget. Un bottin de formations offertes gratuitement a été déposé par la direction au CÉ.</p>	
<p>19h15  (25 min)</p>	<p>5 Dossiers décisionnels</p> <p>5.1 Règle de régie interne 2019-2020 (à adopter)</p> <p>Les règles de régie interne ont été lues par les membres et le document a été adopté. Les dates seront changées par Mme Nathalie Turcotte.</p> <p>5.2 Nomination des membres de la communauté (à adopter)</p> <p>La maison des enfants et le Centre communautaire Hochelaga (CCH) ont encore une fois cette année signifiés leur intention de faire partie du CÉ. Mme Turcotte et Mme St-Denis expliquent aux nouveaux membres que les organismes à but non lucratif offrant des services à l'école peuvent déposer une demande pour siéger au CÉ. Ils n'ont cependant pas droit de vote. Seulement 2 sièges sont disponibles pour ces organismes.</p> <p>5.3 Résolution pour achat dans le budget projet Bazard de 153,58\$ (à approuver)</p>	

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

<p>La résolution le transfert du montant du fond 9 au fond 4 est signée pour permettre l'achat de vêtements, mitaines, crocs pour les enfants qui n'en ont pas ou qui les oublient à la maison.</p> <p>5.4 Approbation des sorties (à approuver)</p> <p>Un tableau des sorties, toutes financées avec le budget d'école Montréalaise, donc gratuites, est présenté. Il n'y a pas de description de chacune d'elles, mais puisqu'elles font partie d'un catalogue déjà bien établi et que ce sont en général des musées et des pièces de théâtre, les sorties sont approuvées en lot. Les prochaines sorties qui s'ajouteront en cours d'année seront ajoutées au tableau et présentées à chaque CÉ.</p>	<p>Demander à tous les professeurs leurs projets et besoins afin de dresser le plan des campagnes de financement. Demander le support de l'OPP.</p>
<p>5.5 Campagne de financement (proposition)</p> <p>Mme St-Denis informe les membres du CÉ que le fond des parents a été utilisé en grande partie pour payer des ajouts au projet de gymnase. Il n'y a pas eu de campagnes de financement depuis 3 ans. Il sera nécessaire de faire quelques campagnes si on veut renflouer le fonds.</p> <p>Le point sera amené à la réunion de l'OPP pour avoir des idées. Les périodes les plus stratégiques pour les campagnes de financement sont Noël et Pâques. Il faut donc prévoir maintenant ce qui sera fait et réserver nos places auprès de fournisseurs.</p>	
<p>19h40 (10 min)</p> <p>6 Dossiers informatifs</p> <p>6.1 Vente Bazar le 24 octobre</p> <p>Mme Jeanningros nous informe qu'il y aura un Bazar le 24 Octobre. Elle sollicite les dons de vêtements des parents. Les vêtements seront vendus au prix de 1\$.</p> <p>6.2 Fête d'halloween</p> <p>Mme Turcotte et M. Bédard nous informe de la fête d'halloween. Il y aura un concours de citrouille ou une citrouille compostable ou recyclable par classe sera décorée et jugée.</p>	<p>La communication sera envoyée cette semaine à cet effet.</p>



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

	<p>6.3 Service de garde Mme Johanne Lambert est absente minimalement jusqu'au 28 octobre. Il n'y a pas de remplaçante pour l'instant.</p>	
<p>19h55 (20 min)</p>	<p><b>Varia</b></p> <p><b>Page Facebook parents de l'école Ste-Jeanne d'Arc</b> Mme St-Denis informe le CÉ que puisque les anciens administrateurs de la page Facebook ne font plus partie du CÉ, on doit désigner deux nouveaux administrateurs. M. Manuel Harauchamps se porte volontaire pour le faire. Il n'y aura pas de second administrateur pour le moment. Mme St-Denis fera la mise en contact entre les deux pour la passation des droits.</p> <p><b>Site web de l'école</b> Mme St-Denis fait savoir à la direction que le site web de l'école n'a pas été mis à jour depuis l'an passé et que le site web étant l'un des principaux outils de communication avec les parents. Il devrait impérativement être mis à jour. Mme Turcotte nous informe qu'aucun membre du personnel à la formation pour faire les changements, pour le moment. Mme Turcote affirme que l'information obligatoire y est et que la secrétaire a de l'ouverture pour être formée.</p> <p><b>Aide aux devoirs</b> L'école a été amputée de son budget qui lui permettait de faire de l'aide aux devoirs par le passé à la suite de son changement d'indice de défavorisation. Mme St-Denis demande s'il est possible de faire venir un tuteur recruté à partir d'un organisme reconnu qui fait des enquêtes sur les gens qu'il embauche et d'avoir accès à un local. D'autres parents pourraient vouloir bénéficier de ce local aussi s'ils souhaitent payer un tuteur. Mme</p>	<p>Mme Ste-Denis va faire la mise en contact.</p>



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

<p>Turcotte mentionne qu'il faut convenir d'une entente avec la CSDM et que le processus risque d'être compliqué à cause des assurances et des responsabilités.</p> <p>Mme St-Denis ne comprend pas que ce soit différent qu'une entente avec un autre organisme, ou pour la location du gymnase ou pour la participation de bénévoles dans l'école. Des vérifications seront faites pour connaître la marche à suivre.</p>	<p>Mme St-Denis va faire des démarches avec la CSDM</p>
<p><b>Étudiants du CÉGEP qui fument du cannabis dans la ruelle et aux abords de l'école.</b></p> <p>Mme St-Denis mentionne que plusieurs parents lui ont parlé des jeunes du Cégep qui viennent fumer du cannabis dans la ruelle et aux abords de l'école. Des enfants se font prendre en photo et crier des insultes, l'odeur entre par les fenêtres de certaines classes. Il faudrait que quelque chose soit fait.</p> <p>Mme Turcotte dit être au courant du problème, il y a des appels à ce sujet à tous les jours.</p>	
<p>Les professeurs ne veulent pas intervenir trop rudement avec les étudiants de peur qu'ils s'en prennent aux voitures dans le stationnement.</p> <p>Les professeurs sur la cour et les éducatrices veillent sur les enfants, mais ne peuvent pas jouer la police le long de la clôture.</p>	
<p>Mme Turcotte a contacté le policier communautaire et il semblerait qu'ils sont à court d'effectifs pour venir patrouiller, mais que ça va venir dans les prochaines semaines. Il y a eu des démarches faites avec la sécurité du CÉGEP.</p>	
<p>M. Harauchamps s'informe des procédures pour mettre à jour le règlement de l'école, par exemple sur la question du code vestimentaire. Ce règlement fera l'objet d'un point d'une prochaine rencontre. Mme St-Denis mentionne qu'un sondage a été fait par le passé et que la question du code vestimentaire polarise les parents.</p>	



Procès-verbal du Réunion du Conseil d'établissement

École Sainte-Jeanne-d'Arc

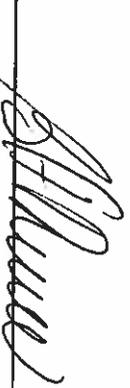
DATE : Jeudi 10 octobre 2019

HEURE : 18 h30 à 20h 30

20h25	9. Service de garde Mme Johanne Lambert est absente minimalement jusqu'au 28 octobre.	
20h25	10. Représentant de la communauté Ils n'étaient pas présents puisqu'ils devaient être approuvés	Mme Turcotte va informer les organismes qu'ils sont admis au CÉ et leur acheminer le calendrier des rencontres.
20h30	11. Levée de la rencontre	

Signatures en date du 4 (jour) Décembre (mois)  
2019

Mme Turcotte  10/10/2019  
Directrice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

  
Nom/Prénom : Brigitte St-Denis  
Président ou vice-présidente du Conseil d'établissement